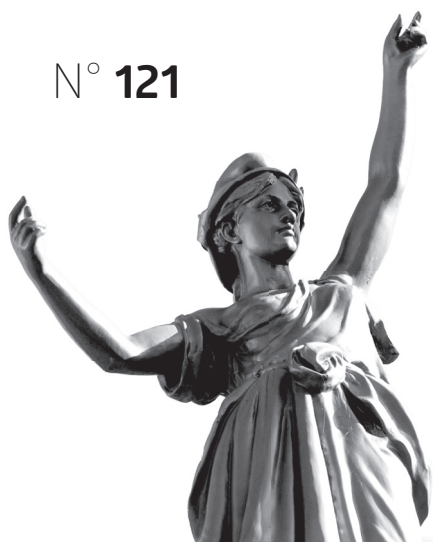


N° 121



L'Écho du Tescou



Bulletin municipal d'information | juin 2014



Dans ce numéro

- › Brûlage des déchets verts.....p14
- › La cantine scolaire :
mode d'emploi.....p16
- › Aide à la parentalité.....p18
- › Colin et Anne Painter :
Dialogue avec l'image.....p21
- › Agenda des manifestations... p32
- › Vie pratique.....p34



Merci aux Salvagnacoises et aux Salvagnacois d'avoir apporté, lors des dernières élections municipales, une large majorité à un projet tourné vers la jeunesse à qui nous devons donner toute sa place et toutes ses chances, à un projet tourné vers le bien vivre ensemble, tout simplement. Merci d'avoir accordé votre confiance à une équipe renouvelée pour près de la moitié, forte d'expériences diverses et unanimement engagée au service de l'intérêt général. A ces femmes et à ces hommes nouvellement élus, je souhaite la bienvenue et salue aussi toutes celles et ceux qui se sont lancés dans la campagne et n'ont pas été élus. Je voudrais remercier, pour le travail accompli, les « anciens » qui ne se sont pas représentés et j'adresse toute ma reconnaissance à l'ensemble des employés municipaux qui, grâce à leurs compétences et leur disponibilité, rendent notre quotidien plus agréable et plus facile.

En avril, nous avons installé le nouveau conseil municipal, attribué les délégations et missions, créé les commissions. Ce temps nécessaire de l'organisation étant écoulé, c'est un conseil municipal en ordre de marche qui s'est mis au travail avec exigence et minutie pour aborder les chantiers importants tout comme les questions du quotidien.

Les comités aussi se mettent en place, associant les habitants qui le souhaitent au travail qui va être mené. Ces comités sont ouverts à toutes et à tous. Chacun peut y participer selon son expérience, ses compétences ou ses centres d'intérêt. C'est la proximité et les échanges qui nous permettront de nous enrichir les uns les autres et d'avancer dans le bon sens.

Le budget que nous avons voté privilégie l'école qui représente environ 35% des dépenses de fonctionnement à caractère général. Pour la 3^e année consécutive, nous maintenons les taux d'imposition communaux au même niveau afin de ne pas alourdir la pression fiscale qui pèse déjà sur les familles. Nos marges de manœuvres sont réduites et les dotations de l'Etat ne sont pas à la hausse... Mais je reste optimiste et combatif même si j'estime que l'austérité n'est pas un choix judicieux. Il conviendra de faire de nouvelles économies sur le budget de fonctionnement de la commune, tout en réalisant notre programme. Il tient compte de la réalité économique de la commune, des compétences du personnel municipal, de notre détermination à rechercher des financements et aussi des bonnes volontés.

Durant les 6 années à venir, je continuerai d'être le maire de tous et de chacun, y compris de ceux qui se sont abstenus ou de ceux qui ont fait un choix de vote différent. L'intérêt général, c'est celui des tous les habitants de Salvagnac. Durant les 6 années à venir, je continuerai de privilégier les valeurs de respect et de tolérance qui sont les conditions nécessaires au bien vivre ensemble dans notre commune.

Bernard Miramond

L'Echo du Tescou n° 121

Bulletin municipal de la Mairie de Salvagnac Parution trimestrielle
mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Directeur de publication

Bernard Miramond

Les membres du comité

Régine Added, Mireille Brunwasser, Jean Jacques Dulac, Annie Feix, Frédérique Massat, Antoinette Pradier, Yves Raymond, Marie-Claude Soleil, Bernard Villaret

Avec la participation des secrétaires de Mairie

Claire Balbeura et Nicole Lutsen

Photos

Régine Added, Tim Bastien, Antoinette Pradier, Yves Raymond, Marie-Claude Soleil, Bernard Villaret

Mise en page

Tim Bastian

Réunion du conseil municipal du vendredi 28 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt huit mars à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux art. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mme ADDED Régine
M. BALARAN Roland
M. BOULZE Bernard
Mme BRUNWASSER Mireille
M. GERAUD Yves
Mme GERMA-LOUBET Candie
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie
Mme KAPELSKI Johanna
Mme LAGARRIGUE Christel
M. LECOMTE Olivier
Mme MASSAT-PETER Frédérique
M. MIRAMOND Bernard
M. RAYMOND Yves
M. SEGUINES YANNICK
M. VILLARET Bernard

Etaient absents :

néant

Procuration :

néant

Secrétaire de séance :

Mme KAPELSKI Johanna



Les conseillers municipaux

COMPTE RENDU D'INSTALLATION

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur MIRAMOND Bernard, Maire, qui après l'appel nominal a déclaré installer :

M. MIRAMOND Bernard
Mme GERMA-LOUBET Candie
M. LECOMTE Olivier
Mme LAGARRIGUE Christel
M. BALARAN Roland
Mme BRUNWASSER Mireille
M. VILLARET Bernard
Mme MASSAT-PETER Frédérique

Mme ADDED Régine
M. GERAUD Yves
M. SEGUINES YANNICK
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie
M. RAYMOND Yves
Mme KAPELSKI Johanna
M. BOULZE Bernard

dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur RAYMOND Yves le plus âgé des membres du Conseil a pris ensuite la présidence

ELECTION DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS :

Le conseil municipal procède au vote à bulletin secret.

M. BOULZE Bernard et M. VILLARET Bernard sont désignés assesseurs de l'élection.

Résultats de l'élection du Maire :

M. MIRAMOND Bernard :13 voix. Elu maire

M. RAYMOND Yves : 2 voix

La proposition de Monsieur le Maire pour nommer quatre adjoints est retenue à l'unanimité.

Résultats de l'élection des quatre adjoints :

M. LECOMTE Olivier, Mme LAGARRIGUE Christel, M. BALARAN Roland et Mme BRUNWASSER Mireille sont élus adjoints au maire.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Maire rappelle que six conseillers communautaires ont été élus lors des opérations électorales du 23 mars 2014 : il s'agit de Monsieur MIRAMOND Bernard, Madame GERMA-LOUBET Candie, Monsieur LECOMTE Olivier, Madame LAGARRIGUE Christel, Monsieur BALARAN Roland et Monsieur RAYMOND Yves.

ELECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA MOYENNE VALLEE DU TARN

Monsieur le Maire se propose d'être délégué ainsi que Monsieur VILLARET Bernard.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote ces délégués.

M. le Maire lève la séance à 21h30.



Réunion du conseil municipal du vendredi 17 avril 2014

L'an deux mille quatorze,
le dix-sept avril à 20h30
le Conseil Municipal légalement
convouqué s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances sous
la Présidence de Monsieur
MIRAMOND Bernard, Maire.

Etaient présents :
Mme ADDED Régine
M. BALARAN Roland
M. BOULZE Bernard
Mme BRUNWASSER Mireille
M. GERAUD Yves
Mme GERMA-LOUBET Candie
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie
Mme KAPELSKI Johanna
Mme LAGARRIGUE Christel
M. LECOMTE Olivier
Mme MASSAT-PETER Frédérique
M. MIRAMOND Bernard
M. RAYMOND Yves
M. SEGUINES YANNICK
M. VILLARET Bernard

Etaient absents : *néant*

Procuration : *néant*

Secrétaires de séance :
Mme MASSAT-PETER Frédérique
et M. VILLARET Bernard

M. le Maire ouvre la séance par la demande d'approbation du compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal. Aucune remarque n'est formulée, le compte rendu de la réunion du 28 mars 2014 est validé à l'unanimité. M. le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : emprunt ou ligne de crédit provisoire. La demande est acceptée à l'unanimité.

1 | Emprunt ou ligne de crédit provisoire

Les dotations de l'Etat ne devant être versées qu'au 2ème semestre, il est nécessaire soit d'ouvrir une ligne de crédit à la banque soit d'effectuer un emprunt.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne pouvoir à M. le Maire pour procéder à la solution qu'accordera la banque.

2 | Désignation des membres des commissions communales et organismes extérieurs

2.a | DELEGATIONS

Avant de procéder à la désignation des membres des commissions, M. le Maire présente les diverses délégations :

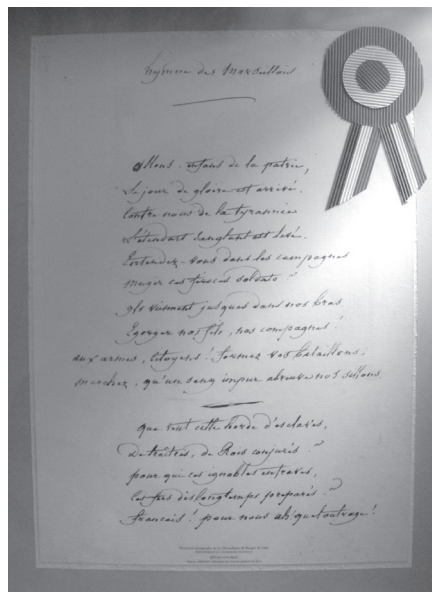
- › OLIVIER LECOMTE Premier Adjoint rattaché à :
développement touristique, économique & social, nouvelles technologies, jeunesse & sport, vie associative, logement, état civil
- › CHRISTEL LAGARRIGUE Adjointe au maire rattachée à :
école, petite enfance, périscolaire, santé, affaires sociales, handicap, personnes âgées, personnel communal, finances, état civil
- › ROLAND BALARAN Adjoint au maire rattaché à :
travaux & voirie, bâtiments communaux, circulation, transport, cimetière
- › MIREILLE BRUNWASSER Adjointe au maire rattachée à :
finances, communication, information, animations, site internet, culture, élections, état civil
- › BERNARD VILLARET Conseiller municipal
Suite à une délégation attribuée par le Maire, il aura en charge :
l'urbanisme, le patrimoine, l'environnement & le cadre de vie

2.b | DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS

- › Syndicat des eaux : Bernard Miramond et Bernard Villaret
- › Syndicat Départemental des Energies du Tarn : Roland Balaran et Bernard Villaret
- › Défense Nationale : Bernard Boulze
- › CNAS : Mireille Brunwasser
- › Sécurité Routière : Roland Balaran, Marie Huan, Yves Raymond

Sur proposition de M. le maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces délégations aux organismes extérieurs.





5 | Contrat Emploi Avenir (CEA)

Christel Lagarrigue explique qu'il faut remplacer deux employées de l'école. Quatre candidates ont été reçues et deux sont retenues pour embauche en CEA durée 3 ans de 24 à 35 h /semaine.

M. le Maire envisage l'embauche d'un autre CEA, suite au départ en retraite de Gérard Maurel. Il précise qu'il serait souhaitable que cet employé soit (ou devienne) pompier volontaire car la brigade est en sous-effectif et il y a déjà eu plusieurs refus de départ ce qui risque d'entraîner à terme une disparition du Centre de Salvagnac. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces embauches en demandant que soient privilégiées des embauches locales.

6 | Questions diverses

Pas de questions

► 2.c | COMITES ET COMMISSIONS

Suite à la réunion d'installation du 28 mars, M. le Maire pour la majorité et M. Yves Raymond pour l'opposition présentent les listes de candidat aux diverses commissions et comités.

3 | Vote des comptes administratifs 2013 commune et assainissement

3.a | Compte administratif 2013 - Budget principal

Après analyse de ce compte et avant vote, M. Bernard Boulze demande que l'état de la dette au 31 décembre 2013 du budget principal et des annexes soit inscrit au Compte Rendu. M. Yves Raymond, doyen du conseil municipal, fait procéder au vote après sortie du Maire de la salle du Conseil. Le Compte administratif est approuvé par 13 voix pour, 0 abstention, 1 voix contre. M. le Maire, de retour, fait procéder au vote du compte de gestion et de l'affectation de l'excédent de résultat (103 149,31 €) au budget 2014. Le conseil municipal les approuve à l'unanimité.

3.b | Compte administratif 2013 – Budget autonome assainissement

Après analyse, M. Yves Raymond, doyen du conseil municipal, fait procéder au vote après sortie du Maire de la salle du Conseil. Le Compte administratif est approuvé à l'unanimité. M. le Maire, de retour, fait procéder au vote du compte de gestion et de l'affectation de l'excédent de résultat (46 992,30 €) au budget 2014. Le conseil municipal les approuve à l'unanimité.

4 | Vote des comptes administratifs de la caisse des écoles et du lotissement

4.a | Compte administratif – Budget autonome lotissement :

Après analyse, M. Yves Raymond, doyen du conseil municipal, fait procéder au vote après sortie du Maire de la salle du Conseil. Le Compte administratif est approuvé par 10 voix pour, 0 abstention, 3 voix contre. M. le Maire, de retour, fait procéder au vote du compte de gestion et de l'affectation du déficit de résultat (142 042,48€) au budget 2014. Le conseil municipal les approuve à l'unanimité.

4.b | Compte administratif

Budget annexe de la Caisse des Ecoles :

Ce budget annexe est alimenté par une dotation de 85 €/élève prélevée sur le compte principal pour les élèves de la commune et déduite de la participation (1000 €) pour les élèves des autres communes. Ce budget est géré par le Directeur de l'Ecole pour les besoins divers. Ce compte est soumis au seul vote des quatre membres de la commission de contrôle de la caisse des écoles (y compris le Maire). A l'unanimité le compte est approuvé ainsi que le budget et l'affectation de l'excédent des résultats (5 120,27 €) au budget 2014.

TOUR DE TABLE

- › Roland Balaran résume la réunion avec le Département pour les travaux de la traversée du village : la commune doit faire les trottoirs préalablement à la réfection de la chaussée (enrobé) par le Département qui prendra en charge les ralentisseurs.
- › Bernard Villaret et Mireille Brunwasser rapportent la réunion avec l'association CITRUS qui a organisé les chantiers internationaux les deux dernières années. CITRUS a rappelé que nous avons un crédit d'une semaine avec une équipe un peu plus aguerrie, utilisable plutôt en septembre / octobre. Il faut préparer les chantiers tant en projet qu'en encadrement avant de les engager. En l'état il est préférable de reporter tout projet à l'année prochaine.
- › Bernard Miramond fait part de la réunion de la Communauté de Commune le 17 Avril où il a été décidé de maintenir la présence du secrétariat au moins deux jours par semaine aux Sourigous d'abord et peut-être bientôt à la mairie.
- › Bernard Miramond indique également que la 1^{re} réunion du Syndicat des Eaux s'est tenue le matin pour élection du bureau et désignation des vice-présidents.
- › Christel Lagarrigue indique que le 1er conseil d'école a eu lieu et s'est déroulé dans une ambiance globalement positive. Les enseignants ont exprimé le manque d'espace depuis l'augmentation des effectifs scolaires ce qui génère souvent des tiraillements entre enfants. Les questionnaires rendus par les parents font état de satisfaction pour les activités périscolaires.
A cette occasion, le conseil municipal remercie Melle Audrey Lafon pour son excellent travail dans l'organisation et la coordination de ces activités, et lui souhaite de mener à bien son projet personnel.
- › Yves Raymond nous informe que les vêtements liturgiques de l'église St Angel installés dans un meuble restauré par JP Ramboz, sont conservés à l'église de Salvagnac et répertoriés aux monuments historiques.
- › Yves Raymond propose d'organiser un forum des associations avant la rentrée de septembre. Mireille Brunwasser confirme cette proposition qui sera discutée en comité.

M. le Maire lève la séance à 22h30.



Commissions et comités proposés

Commissions municipales

Commission d'appels d'offres

C'est la seule commission municipale obligatoire. Elle est composée uniquement de conseillers municipaux.

Membres élus titulaires : Roland Balaran, Bernard Villaret, Bernard Boulze

Membres élus suppléants : Yves Géraud, Régine Added, Johanna Kapelski

Commission des finances et du budget

Membres de la commission : Olivier Lecomte, Christel Lagarrigue, Roland Balaran, Mireille Brunwasser, Marie Huan, Bernard Villaret, Yves Raymond, Bernard Boulze

Commissions extra-municipales réglementées

Commission de révision des listes électorales

Elle est réglementaire et composée du Maire (ou de son représentant) d'un délégué administratif nommé par le préfet et d'un délégué désigné par le Tribunal de Grande Instance. Membres désignés par le préfet : Eliane Boulze, par Tribunal de GI : Michèle Cornac et Bernard Villaret

Autres membres consultatifs : Roland Balaran, Mireille Brunwasser, Bernard Boulze

Commission de contrôle budget annexe de la caisse des écoles

Non obligatoire pour les budgets de caisse de moins de 15000 € et pour les caisses sans sociétaires (cotisations privées), elle comprend le maire, président de droit, deux conseillers municipaux élus par le Conseil, un représentant du préfet, un représentant de l'Education Nationale, trois membres élus par les sociétaires. Le conseil Municipal décide d'ajouter un membre élu de l'opposition.

Membres de la commission : Mireille Brunwasser, Christel Lagarrigue, Johanna Kapelski

Conseil d'administration du Centre Communal d'Actions Sociales CCAS

Il a la compétence de gestion. Il est composé de membres élus par le Conseil Municipal ou nommé par le Maire et comprend les représentants des associations qui œuvrent dans les domaines sociaux (insertion, lutte contre l'exclusion, familles, retraités, personnes âgées, personnes handicapées). Les membres élus et les membres nommés sont en nombre égal.

Le CCAS de Salvagnac est composée de 8 membres élus du Conseil Municipal et de huit membres non élus désignés par le maire.

Elu(e)s par le conseil municipal : 1 Mme Christel Lagarrigue, 2 Mme Mireille Brunwasser, 3 Mme Candie Germa, 4 Mme Frédérique Massat, 5 M. Yannick Séguignes, 6 M. Bernard Villaret, 7 M. Bernard Boulze, 8 Mme Johanna Kapelski

Nommé(e)s par le Maire : 1 Mme Danièle Bonzom, 2 Mme Michèle Cornac, 3 Mme Maryse Laur, 4 Mme Cathy Cavagnac, 5 Mme Elizabeth Tarlé, 6 Mme Marie Andrée Lecomte, 7 Mme Suzanne Yates, 8 Mme Georgette Gambazza

Commissions consultatives

composées de conseillers municipaux – le maire est toujours président de droit

COMMISSION n°1

Urbanisme, environnement & cadre de vie, développement économique et social

Membres de la commission : Olivier Lecomte, Christel Lagarrigue, Marie Huan, Frédérique Massat, Yannick Séguignes, Bernard Villaret, Yves Raymond, Bernard Boulze

COMMISSION n°2 :

Travaux & voirie, travaux bâtiments, fossé, sécurité

Membres de la commission : Roland Balaran, Yves Géraud, Yannick Séguignes, Bernard Villaret, Yves Raymond

en conseil municipal du 29 avril

COMMISSION n°3 :

Affaires scolaires et petite enfance

Membres de la commission : Christel Lagarrigue, Marie Huan, Candie Germa, Régine Added, Yves Géraud, Yannick Séguignes, Bernard Villaret, Johanna Kapelski, Yves Raymond

COMMISSION n°4 :

Jeunesse & sport, vie associative

Membres de la commission : Christel Lagarrigue, Olivier Lecomte, Mireille Brunwasser, Régine Added, Yves Géraud, Bernard Villaret, Johanna Kapelski

COMMISSION n°5 :

culture, animations, communications, information

Membres de la commission : Olivier Lecomte, Christel Lagarrigue, Régine Added, Mireille Brunwasser, Frédérique Massat, Yannick Séguignes, Bernard Villaret, Yves Raymond, Bernard Boulze

Comités consultatifs

ouverts à des non-élus désignés par la Commission rattachée – le maire est toujours président

› Echo du Tescou (commission n°5)

Membres du comité : Mireille Brunwasser, Régine Added, Frédérique Massat, Bernard Villaret, Yves Raymond, Marie Claude Soleil, Antoinette Pradier

› Site Internet de la commune (commission n°5)

Membres du comité : Olivier Lecomte, Mireille Brunwasser, Régine Added, Bernard Villaret, Yannick Séguignes, Yves Raymond

› Accueil des nouveaux habitants / Guide des associations / livret d'accueil des nouveaux habitants / mise à jour (commission n°5)

Membres du comité : Olivier Lecomte, Christel Lagarrigue, Mireille Brunwasser, Régine Added, Yannick Séguignes, Yves Raymond

› Aménagement du jardin du couvent (commission n°2)

Membres du comité : Christel Lagarrigue, Roland Balaran, Candie Germa, Marie Huan, Frédérique Massat, Yves Géraud, Bernard Villaret, Jean Louis Buso, Johanna Kapelski

› Lotissement du Parc, travaux, communication, commercialisation des parcelles (commission n°2)

Membres du comité : Mireille Brunwasser, Marie Huan, Yves Géraud, Bernard Villaret, Bernard Boulze, Fabien Fenestre

AGENDA DES COMMISSIONS & COMITES

8 mai	réunion Comité Echo du Tescou
14 mai	réunion Commission des Associations
15 mai	réunion Comité Echo du Tescou
15 mai	réunion Commission Culture
20 mai	réunion Commission des Listes Electorales
21 mai	réunion Comité Echo du Tescou
23 mai	réunion Commission Culturelle + acteurs culturels pour la Fête de la Musique
26 mai	réunion Commission Affaires Scolaires et Petite Enfance
28 mai	réunion CCAS
28 mai	réunion Comité Echo du Tescou
2 juin	réunion Commission Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie & Commission Travaux et Voirie
19 juin	réunion Commission des Associations
23 juin	réunion Comité Internet

Discrètement, Claude Lecomte nous a quitté

Discrètement, Claude Lecomte nous a quittés comme il y a plus de 40 ans il était entré dans le paysage Salvagnacois et dans nos vies. Claude est un enfant du Nord. Né le 16 Juillet 1931 à Lille, il a toujours gardé au fond de son cœur son âme de ch'ti et le souvenir qu'il aimait partager de cette si belle ville ouvrière.

Après des vacances familiales dans le Sud-Ouest, il découvre Salvagnac et la petite maison de Garrigou qu'il achète en 1973. Cheminot par passion, après avoir gravi de nombreux échelons à la SNCF, il est muté à Tours puis à Toulouse pour se rapprocher de Salvagnac et enfin en 1979 s'installe chez nous avec toute sa famille qui avait déjà noué des liens forts avec les Salvagnacois pendant les vacances scolaires.

Si c'est le hasard qui a guidé ses pas au pays Salvagnacois, c'est sa volonté et le goût des autres qui lui ont permis de s'intégrer ainsi que toute sa famille dans le cœur des Salvagnacois. Outre son engagement dans la politique locale de 1983 à 1995 auprès de Jean Lauzeral, il fut Président du Club de billard, Trésorier du Club de Foot et même entraîneur de l'Équipe 2 un certain temps.

Catholique sincère, il a servi la messe pendant de nombreuses années et a

ainsi avec la même délicatesse partagé les moments de tristesse mais surtout de bonheur de nombreuses familles Salvagnacoises. Claude était tout cela à la fois, fidèle et sincère en amitié comme dans ses engagements, suivant son chemin avec Jany et ses enfants, respectueux des autres sans jamais renoncer à ses convictions.

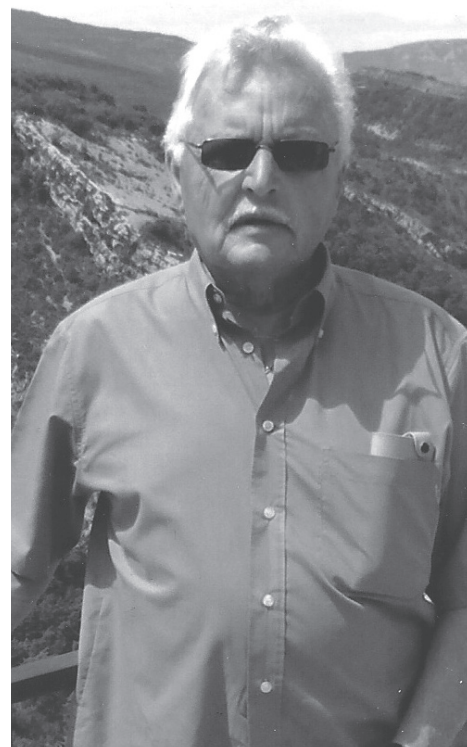
Je l'ai côtoyé pour la première fois au sein du Conseil Municipal en 1989 et découvert cet homme droit, sincère et attentif qui savait comme un vieux copain vous remettre sur les rails quand la vie devient parfois chaotique.

L'homme du rail, le plus Salvagnacois des hommes du Nord s'en est allé, son nouveau voyage était préparé, il l'a construit entre ces murs.

Nous le saluons du bord du quai, nous ses amis, avec la certitude qu'il part serein et qu'en posant ses valises à la dernière gare, au terminus, il est attendu.

Il nous laisse des messages de vie, des cartes postales lumineuses de bonheur de vivre ensemble. Merci Claude, bon voyage, tu vas nous manquer.

Bernard Miramond



Après les mots de Bernard Miramond, Jean Lauzeral rendit à son tour hommage à Claude Lecomte avec qui il collabora durant deux mandats à la mairie. Il souligna son engagement dès son premier mandat par sa présence assidue et active aux débats du Conseil Municipal et à l'organisation des manifestations festives et culturelles lorsque le temps de la retraite le lui permit. Il le remercia pour l'étroite collaboration pleine de confiance qu'ils avaient pu établir lors du second mandat où Claude Lecomte alors Premier Adjoint assurait une présence quasiment quotidienne à la mairie : « Tu étais la personne du quotidien : courrier, état civil, urbanisme, réponses aux interrogations nombreuses et variées des administrés que tu écoutais avec bienveillance et attention... ». Il termina par un chaleureux « au revoir » en rappelant qu'ensemble ils avaient estimé devoir laisser leur chance à des représentants de générations plus jeunes et renoncer à se présenter aux élections suivantes.

Joseph Pagnucco

beaucoup plus qu'un joueur de Billard !



Joseph Pagnucco avait le secret du coup droit...

C'est à la suite d'une «Journée Portes Ouvertes» du club de billard de Salvagnac que j'ai fait sa connaissance. Ce monsieur portait en lui la gaîté, l'amabilité et la fierté. C'est lui qui m'a montré comment prendre du plaisir à jouer avec ces trois boules de billard qu'il faut finir par maîtriser.

Il avait le secret du coup droit qu'il réussissait plus que tous les autres joueurs, mais surtout il s'esclafait bruyamment en nous conseillant la bonne manière de réussir un coup apparemment difficile.

Son expression favorite était : «Tu peux pas le manquer ce coup là». Il aimait les gens, il aimait jouer avec

les débutants et prenait du plaisir à les guider. Il était Président du club depuis très longtemps ; au mois de décembre dernier il sentait sa fin proche et nous poussait à nous organiser pour assurer sa succession. Comme tous ses amis, j'ai ressenti beaucoup de tristesse à l'annonce de sa disparition.

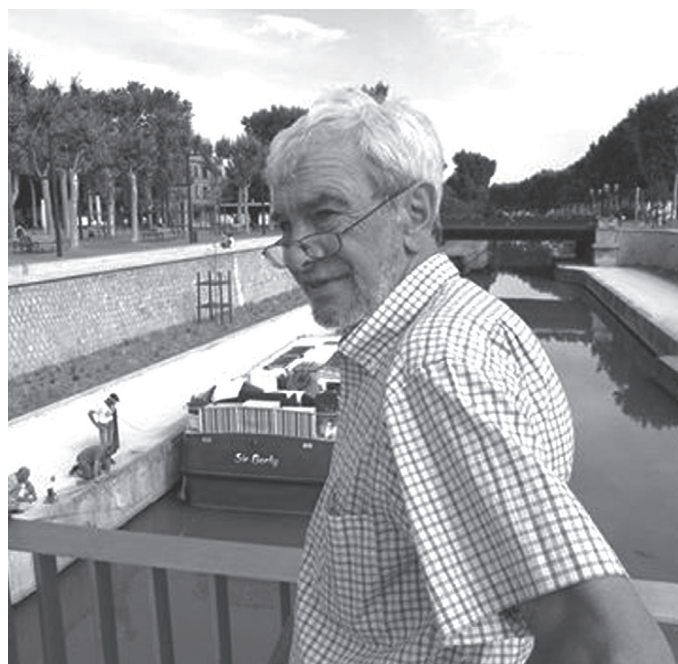
Tous les membres du Club te remercient Joseph et si là-haut il y a des billards tu vas y faire de sacrées parties avec Alain. Alain Benitta était le meilleur joueur du Club, il assumait la fonction de trésorier et nous a quittés en octobre 2013.

*Guy Féret
Billard Club Salvagnacois*

Hommage à Raymond Hallet

A son arrivée à Bel Air de sa Belgique natale, Raymond a rejoint très vite l'Association Automobile APSA où il a participé à toutes les organisations des différentes manifestations, avec beaucoup d'implication de sa part. Il était notre « pilier » on pouvait compter sur lui, il gérait tout de façon naturelle : publicité, démarches administratives, contacts ... Il a aussi été copilote pendant plusieurs années de Christian CAVAILLES au volant d'une Lancia, Il a été très apprécié du sport automobile par son dévouement, son savoir faire, sa bonne humeur et ses bonnes blagues.

On avait l'occasion depuis quelques années de le croiser sur les rallyes automobiles comme commissaire ; il a œuvré également pour le téléthon, les journées sécurité routière dans les écoles, les courses de vélo solex, le passage du Tour Auto à Salvagnac. Raymond était ainsi, toujours prêt à rendre service, à s'investir au maximum, toujours dans la bonne humeur. Tu vas nous manquer Raymond, une dernière volonté de nous tous : veille de là haut (comme tu l'avais promis) ton chronomètre autour du cou, au bon déroulement des spéciales. Tous tes amis du sport automobile et associatif.



VIE PUBLIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Cette rubrique relate les événements qui ont un impact sur la vie de la commune. Elle permettra aussi, d'une part d'expliquer les choix et décisions de la municipalité, et d'autre part d'y trouver des informations sur des acteurs économiques de Salvagnac.

Elections européennes

Pour la première fois depuis sa création, le Front National arrive en tête d'une consultation électorale en France mais également à Salvagnac.

C'est un fait majeur de la vie politique qui nous interpelle.

En effet, si le Front National a obtenu un score aussi important, 25% des suffrages, c'est que les partis traditionnels n'ont pas été capables d'apporter de réponse satisfaisante aux problèmes de notre société : le chômage, la précarisation des situations personnelles et l'absence d'une vision qui permettrait de donner un sens aux efforts demandés.

Chacun de nous doit s'interroger sur la société qu'il souhaite, sachant que les piliers de la République demeurent la liberté, l'égalité et la fraternité.

	Salvagnac 2009	Salvagnac 2014	Tarn 2014	France 2014	
Taux de participation	51,71%	47,48%	49,94%	43,50%	
					Sièges (Total : 74)
FN	6,17%	24,33%	26,42%	25,40%	24
UMP	23,32%	12,57%	18,19%	21,00%	20
PS - PRG	15,82%	17,11%	15,90%	14,50%	13
Alternative (UDI + MoDem)	6,70%	6,15%	8,05%	10,30%	7
Europe écologie	17,43%	16,64%	10,97%	9,40%	6
Front de Gauche	10,72%	11,23%	8,62%	6,50%	3
DLR		2,67%	3,99%	3,70%	0
Nouvelle Donne		1,60%	2,58%	3,00%	0
LO	1,34%	1,07%	0,95%	1,00%	0
NPA		1,60%	0,51%	0,30%	0
UOM				0,00%	1
Autres partis	18,50%	5,03%	3,82%	4,90%	0

Mireille Brunwasser

Source : Ministère de l'Intérieur

Vivre ensemble

Au-delà de toute réglementation la base de la vie sociale est la compréhension, l'acceptation ponctuelle de certains dépassements, la prise en compte de la capacité d'erreur de chacun de nous côté « victimes » et la politesse, la mesure et la prévention côté « auteurs ».

La communication et la capacité à se mettre à la place de l'autre permet souvent de résoudre les accrocs de relations de voisinage.

Cependant il existe des réglementations dans les domaines de la gêne aux voisinages : le feu, le bruit des machines, les excès festifs ou comportementaux, les odeurs, les déjections animales...

Hors toute réglementation chiffrée, la loi prévoit que nul ne peut créer de gêne anormale, continue et excessive quelle que soit l'heure de jour ou de nuit.

Pour le feu et surtout les fumées, l'arrêté préfectoral les interdit totalement sous les législations combinées du risque incendie, pollution environnementale (gaz carbonique) et gêne au voisinage.

Pour le bruit de voisinage vous trouverez ci-dessous la reproduction « in extenso » des articles 18, 19 et 21 du chapitre « propriétés privées » de l'arrêté préfectoral du 25 juillet 2000 (donc ancien) sur les 28 articles de cet arrêté qui sont entièrement consultables sur les sites habituels législatifs et en particulier sur le site de la préfecture.

Au-delà de ces extraits concernant les propriétés privées, le même arrêté régit les activités professionnelles, agricoles, le service public, les chantiers, les activités sportives.

Bernard Villaret

Bruit de voisinage

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

Arrêté Préfectoral du 25 juillet 2000 portant sur la réglementation des bruits de voisinage.

Extrait : articles 18,19 et 21 sur les 28 articles de cet arrêté

ARTICLE 18

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

ARTICLE 19

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- › Les jours ouvrables :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- › Les samedis :
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00
- › Les dimanches et jours fériés :
de 10h00 à 12h00

ARTICLE 21

Les propriétaires ou possesseurs de piscine sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.



Brûlage des déchets verts

Lettre de la Préfète du 6 mai 2014 aux maires du département concernant l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts. (Extraits significatifs) :

« En matière de préservation de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique, le maire a la responsabilité de faire respecter dans sa commune, le Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Le RSD dispose, en son article 84, que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ». Or, en application du code de l'environnement, les « déchets verts » (éléments issus de la tonte de pelouse, taille de haies et arbustes, résidus d'égavage, y compris les déchets de jardins ou de parcs municipaux, etc...) sont assimilés aux ordures ménagères.

J'appelle, donc, votre attention sur l'interdiction de brûler les déchets verts qui doivent impérativement être compostés sur place, broyés ou emportés en déchetterie. En effet, la lutte contre la pollution de l'air par les particules doit être une de vos priorités, la France étant encore, trop

souvent, en infraction par rapport aux normes européennes de concentration dans l'air de ces particules, nocives pour la santé.

Je vous précise que les infractions au RSD peuvent être constatées.

- › par les agents de police municipale;
- › par procès-verbaux par les officiers ou agents de police judiciaire : le maire, en sa qualité de police judiciaire (article 16-1 du code de procédure pénale) peut lui-même constater la commission d'une infraction au RSD ainsi que les policiers et gendarmes.

A noter que le non-respect des dispositions du RSD expose le contrevenant à une amende de 3ème classe pouvant s'élever à 450 € en vertu de l'article 7 du décret n°2003-462 du 21 mai 2003 relatif aux dispositions réglementaires de la santé publique qui encadrent l'élaboration et le contenu des RSD locaux.

Je vous demande de bien vouloir prendre, sur le territoire de votre commune, toutes les mesures qui s'imposent pour assurer le respect du RSD, et, notamment, de sensibiliser vos agents de police afin de verbaliser les contrevenants surpris à brûler des déchets verts.

Parallèlement, les pratiques d'éco-buage, les brûlages dirigés et les brûlages liés aux activités agricoles sont en dehors du champ d'action de la réglementation relative aux déchets verts mais relèvent de la compétence générale du préfet et pourront être interdites temporairement et localement dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère et de la réglementation relative au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution dans l'air ambiant.

Enfin, en matière agricole, le brûlage des pailles est interdit au titre de la « conditionnalité » de la Politique Agricole Commune et les dérogations éventuelles relèvent de la compétence du préfet. »

Assemblées Générales des associations

Samedi 21 juin | 10h00-12h00
Assemblée Générale de la Société de Chasse de Saint Martin de la Cesquière chez Monsieur Gilbert Parra. Rendez-vous des sociétaires à « La Tuilerie »

Samedi 28 juin | 20h30
Salle Omnisports
Assemblée Générale du Dragons Basket Club

Vendredi 4 juillet | 18h30
Stade de la Rosière
Assemblée Générale du Club de Foot

ENFANCE

Cette rubrique a pour objectif de rendre compte du travail de vos élus dans la ligne de leurs engagements. L'école, l'enfance sont des priorités budgétaires mais pas seulement : les articles autour des temps d'accueil périscolaire vont nous faire partager l'énergie mise en œuvre pour permettre l'accueil des enfants dans les meilleures conditions, animer la vie autour de l'école dans une réelle alliance entre les enseignants, les parents d'élèves, les élus, les bénévoles.

Celui sur la cantine scolaire, indique clairement que pour maintenir la qualité des repas servis aux enfants, la mairie va travailler sur des modalités

de gestion rigoureuse tout en restant au plus près des difficultés de chaque famille : une gestion humaine plutôt que strictement technique.

Enfin, « Apprendre à bien vivre ensemble », implique de se soucier d'offrir à chaque parent ou futur parent, les moyens d'élever son enfant dans un environnement stable et sécurisant. Tout ce qui pousse à se poser des questions, réfléchir, permet à chacun d'enrichir la relation parent-enfant, de maintenir cette communication entre générations qui constitue les prémisses et le socle du futur lien social. L'aide à la parentalité se situe dans ce champ-là, celle de l'action sociale.

Les TAP et même les NAP

Ce sont les Nouvelles Activités Périscolaires, mises en place par le ministère de l'éducation nationale depuis le début de l'année scolaire. Sur notre commune, ces NAP ont commencé à la rentrée des vacances de la Toussaint, après une analyse des besoins et des moyens (humains, matériels, financiers etc...) En accord avec l'école, ces NAP se déroulent de 15h45 à 16h30, voire même 17h pour certaines, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Des réunions, du bon sens, de l'organisation, de la motivation, de la disponibilité et de l'envie ont été nos ingrédients pour les mettre en place. Chaque rentrée de vacances termine une période, et à chaque période l'enfant choisit deux nouvelles activités. Il a déjà pu choisir entre :

- › Lecture de contes grâce à Mme Marcos et Mme Gambazza
- › Hip Hop, grâce à Diane Jean
- › Activités manuelles, grâce à Mme

Lecomte, Melle Lecomte, Mme Lafitte et Mme Pezous.

- › Jardinage, grâce à M. Villaret. Avec les beaux jours, le jardinage est pris d'assaut, la serre est pleine, les enfants sont ravis
- › Yoga, grâce à Mme Huet
- › Tai chi chuan grâce à M. Viaud
- › Arts Plastiques grâce à Mme Olivier (création d'hôtels à insecte)
- › Atelier Fils et Laine grâce à Mme Feix et Mme Cronfalt
- › Jeux de cartes et jeux de société grâce à Mme Cornac
- › Atelier « Parle-moi de ton village » grâce à M. Viader
- › Peinture et fresque murale grâce à Mme et M. Painter
- › Basket grâce à M. Dulac
- › Projection de cinéma grâce au personnel municipal

Nous remercions très sincèrement tous ces bénévoles car les NAP sont très appréciés des enfants. Tout n'a



pas été simple mais avec l'effort de tous : enseignants, personnel municipal, parents et enfants, bénévoles, nous disposons d'une bonne première année d'expérimentation, qui nous aidera à améliorer la deuxième !

Aussi si vous voulez proposer une activité ou aider à l'encadrement de certaines, n'hésitez pas, rejoignez-nous. (Contactez la mairie au 05 63 33 50 18)

*Audrey Lafon,
remplacée par Laura Couderc*

La cantine scolaire mode d'emploi

La commune de Salvagnac assure un service facultatif et payant de restauration scolaire à l'école primaire Canta Grelh. La cantine fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Qui peut bénéficier de la cantine scolaire ? Chaque famille ayant un ou plusieurs enfants inscrit(s) à l'école peut en bénéficier.

Comment inscrire son enfant à la cantine scolaire ? Pour une première inscription, un dossier est à remplir à la mairie. L'inscription est permanente et reconductible tacitement tous les ans. C'est l'occasion de préciser si les repas sont pris régulièrement ou occasionnellement. En cas de changement en cours d'année, il suffit de le signaler au secrétariat de mairie.

Peut-on inscrire son enfant en cours d'année ? Les enfants sont accueillis à la cantine à tout moment de l'année, dès lors que la fiche d'inscription est remplie.

Que faire en cas d'allergies alimentaires ? La commune n'est pas, matériellement, en mesure de prendre en compte le repas d'enfants présentant une allergie alimentaire. Cependant, dans le cas de régime alimentaire particulier d'origine médicale, les parents ont la possibilité d'apporter le panier repas de l'enfant. Ils sont alors responsables du contenu du repas.

Comment et quand régler la cantine scolaire ? Les repas sont achetés d'avance à la mairie, le matin

(mardi, mercredi, jeudi ou samedi). Ils sont réglés mensuellement ou par périodes scolaires, par chèque au nom du Trésor Public adressé par courrier ou déposé au secrétariat. Ils peuvent être réglés en espèces à la mairie. Un reçu est remis ou envoyé aux familles. En cas de retard de paiement, le recouvrement est effectué par le Trésorier Principal. Pour tout problème, la famille doit impérativement contacter la mairie.

Combien coûtent les repas ? La commune de Salvagnac attribue un tarif unique par repas, parmi les plus bas de la région. Par décision du Conseil Municipal, le prix restera inchangé pour l'année scolaire 2014-2015 : 2,30€.

Où sont préparés les repas ? Les repas sont préparés quotidiennement sur place, dans la cuisine de la cantine. La cuisinière en chef, Martine Faget, et toute son équipe, s'appliquent à proposer aux enfants des repas équilibrés savoureux, comme à la maison.

Quelle est la qualité des produits servis ? Tous les jours, les repas sont préparés dans le respect strict des normes d'hygiène et de sécurité. Très attentive au respect des valeurs de l'école publique et laïque, la commune de Salvagnac met en évidence les liens entre alimentation, santé et développement durable. Elle intègre progressivement et sûrement des produits issus de l'agriculture biologique, de saison et de proximité.



Comment connaître les menus ? Les menus sont affichés chaque mois à l'école. Des photocopies sont à disposition des parents dont les enfants sont en classes de maternelle.

Inscriptions cantine/garderie rentrée scolaire 2014-2015

Les inscriptions se prennent dès à présent au secrétariat de mairie, pour la cantine et la garderie.

Les parents devant régulariser leur compte cantine/garderie 2013-2014 sont invités à le faire impérativement avant la fin de l'année scolaire.

Et le mercredi ? Les enfants inscrits au Centre de Loisir Les Galopins, à Montdurausse peuvent bénéficier de la cantine gérée pour l'occasion par Familles Rurales. Les enfants sont accueillis à 12h à l'école de Salvagnac, un transport étant organisé à 11h30 à Monclar pour les enfants de Montdurausse et de Monclar, à Tauriac pour les enfants de Montgaillard, Beauvais et Tauriac. Le repas coûte 4,00€, il comprend le goûter, la facturation est mensuelle. Familles-rurales-pays-salvagnacois@orange.fr Tél : 05 63 40 00 31



CENTRE DE LOISIRS LES GALOPINS De 3 à 13 ans

Tous les mercredis à l'école de Salvagnac de 11h30 à 18h30

Un ramassage en bus est effectué aux écoles de Monclar et de Tauriac

Programme juin/ juillet

4 juinJeux coopération + « Attention ça tourne »
(atelier vidéo)

11 juin.....Sortie pêche + jeux natures (land'art, jeu...)
Base de Loisirs de Salvagnac

18 juin.....Jeux sportifs + « Attention ça tourne »
(atelier vidéo)

25 juinGrand jeu

2 juillet...Jeux coopération + « Attention ça tourne »
(atelier vidéo)

Centre de loisirs « Les Galopins » · 175 chemin de L'Eglise · 81630 MONTDURAUSSE · Tél: 05 63 40 00 31
familles-rurales-pays-salvagnacois@orange.fr · <http://lesgalopins81.canalblog.com>



Savez-vous planter les choux ?

Bizarrement, je ne connais pas d'autre chanson sur le jardinage. Quand les petits jardiniers de l'école descendent jusqu'à la serre en se tenant la main, ce serait bien de diversifier les chœurs. Qui peut enrichir le répertoire ?

Cette activité périscolaire a eu un vrai succès : trente-trois enfants du primaire et vingt-sept de maternelle (60 enfants sur les 183 de l'école) sont venus biner, semer, planter sous la serre. Nous avons prévu deux séances de 10 enfants les lundis et mardis après-midi. La demande a été si forte que nous en sommes à 15 et 16 enfants en mai. Bien sûr, il y a du renouvellement, le

principe étant de faire tester diverses activités. C'est un peu dommage car le jardinage s'inscrit dans la continuité et se projette toujours sur l'avenir : quand on retourne la terre en novembre c'est pour avoir des fèves ou des petits pois en avril ou mai, et bien souvent le délai est plus long.

Notre but n'est pas d'occuper des enfants une heure ou deux, mais de leur faire comprendre que le jardinage n'est pas un super marché où l'on trouve tout (chèrement) sur les rayons et qu'on peut manger des tomates à Noël (quel goût !) ou des fraises en février... Il faut préparer le sol, l'enrichir par du compost, l'arroser, le désherber

et prendre plaisir à voir pousser les plantations et enfin les déguster.

Au-delà du jardinage et du goût des bons aliments sans chimie, ces activités permettent de développer, en harmonie avec le plan pédagogique de l'école, les notions d'organisation, de discipline, de travail en groupe et de continuité dans l'action. Tout cela dans la bonne humeur et la décontraction après une rude journée de classe.

Heureusement, j'ai été fortement secondé dans l'encadrement de ces petits jardiniers souvent « très vivants » par Jean du Conservatoire de l'Outillage et par Richard, membre des Jardins Partagés et bien aidé par les employés de la commune pour monter la serre et diverses améliorations. Il reste encore des installations à faire comme fabriquer un composteur, ou construire des toilettes sèches, en collaboration avec les parents d'élèves et autres volontaires qui seront les bienvenus.

Ce qui au départ était une contrainte est vite devenue une activité intéressante, interactive et valorisante pour les enfants et les animateurs. J'espère que nous pourrons la continuer en septembre.

Bernard Villaret

Aide à la parentalité

Nombre de jeunes parents s'alarment quand l'enfant grandit de devoir changer de principes éducatifs devant les difficultés relationnelles qu'ils rencontrent : leur enfant est toujours en mouvement, toujours en demande, jamais satisfait alors qu'ils ont toujours comblé leur moindre désir depuis qu'il est né.

Bien sûr, s'émerveiller à l'arrivée du bébé est le fondement de la relation

Chaque bébé est différent

qui se met en place avec ses parents, où la confiance, la protection, la sécurité prennent le relais.

Mais du côté du bébé, les besoins primaires (faim, soif, sommeil, hygiène de base, contact cutané, contact par le regard) peuvent se manifester bruyamment voire violemment (cris, hurlements, agitation). Affronter ces instincts de survie oblige les parents à penser très tôt à la manière de maîtriser ce déchaînement pulsionnel. Comment aider le bébé à supporter la morsure de la faim un minimum de temps pour lui laisser le temps d'imaginer l'arrivée du bon lait chaud et développer au mieux ces capacités humaines extraordinaires qui vont alors se déployer : imaginer, créer, penser.

Chaque bébé est différent, très affamé, affamé ou petit mangeur si l'on

suit l'exemple de la faim. Très vite, tout cela est repéré mais plus ou moins supporté par les parents qui parfois ne se reconnaissent pas et ne savent plus comment faire avec cette différence.

Comment créer et maintenir le contact avec leur bébé pour entendre les signaux, se forger des repères ? Un des moyens de supporter la violence des pulsions de survie, c'est d'apprendre à jouer avec son bébé.

Qu'est-ce que le jeu ? Le jeu est totalement « désintéressé », c'est à dire ni à but éducatif (apprendre) ni à but « compétitif » (un gagnant, un perdant). C'est juste passer un moment ensemble à privilégier la communication. Avec le bébé, on cherche à communiquer en stimulant tous ses sens. Le regard, l'ouïe, la voix. Entre deux tétées, prendre quelques minutes dans le calme dans ce tête à tête est à la fois très simple, évident pour certains (père ou mère

ou toute personne se préoccupant authentiquement de l'enfant) et insupportable pour d'autres. Si cette difficulté est repérée très tôt, une aide peut être mise en place pour « apprendre » à entrer en relation et avoir plus tard le contact intime avec son enfant qui permet de lui parler, de l'apaiser, d'être ouvert à toutes les questions. Ce n'est que dans cet espace d'intimité et de confiance mutuelle que ce qui « agite » l'enfant pourra être converti en pensée puis en mots, l'agitation étant un formidable moyen pour échapper aux pensées qui angoissent ou qui sont tout simplement trop intenses à vivre...

Exemples de petits jeux avec Bébé

Dès les premiers jours, déplacer un petit jouet qui couine comme Sophie la Girafe à bonne distance des yeux de bébé, en se laissant aller à exprimer son émerveillement si cela capte l'attention conjointe avec l'enfant.



Vers 5 ou 6 mois, il y a le jeu du caché-trouvé en mettant en scène la joie de se retrouver ! Ou le jeu des marionnettes.

A 6 mois, le jeu de la découverte : Faire le tour de la pièce en tenant l'enfant dans les bras et en nommant après interrogation « Qu'est-ce que c'est ? » les objets qu'on lui montre du doigt.

A 8 mois, le jeu de la petite cuillère : Le parent se laisse nourrir par le bébé pour lui montrer comment aussi se laisser nourrir.

Entre 9 et 15 mois, le jeu des objets lâ-

chés par terre par le bébé et ramassés par l'adulte : ce jeu a des limites et ne doit pas lasser !

A 9 mois, le jeu où l'on cache un objet sous une serviette ou une tasse et où on demande à l'enfant de le retrouver.

Vers 8-10 mois commencent les jeux de cubes, construction-démolition, jeux où l'enfant éprouve son pouvoir de destruction mais où il fait aussi l'expérience que l'environnement résiste grâce à la reconstruction toujours possible !

Vers 15-18 mois démarrent les jeux de

pâtes à modeler, de vidage d'eau, de pâtes de sable, tout ce qui permet de faire l'expérience de la transformation de la matière, de la malléabilité !

Vers 18 mois on peut commencer à jouer à la balle « Hop ! »

Le jeu est totalement « désintéressé »

A partir de 20 mois, les jeux de faire semblant (dînette, coiffeuse, marchand, maternage) assis par terre, jambes écartées, avec les filles et les garçons ! « On dirait que.... » Ces mises en scène permettent de bien faire la différence entre rêve et réalité tout en jouant sur le registre des émotions, jouer la joie la colère le dégoût...

Le langage apparaît vers 2 ans et l'on peut dessiner ce que l'enfant désire. Ardoise magique ! On peut faire ensemble dessins et gommettes.

Et bien sûr, raconter des histoires, écouter ensemble de la musique ou tout ce qui peut être un plaisir partagé à jouer.

Frédérique Massat



Cet été, des stages avec ELANS

Comme chaque année, l'association ELANS organise des stages d'été pour les enfants de 4 à 6 ans et de 7 à 10 ans.

Pour toute information contacter Audrey Lafon 06 07 08 98 23 - aud.lafon.81@orange.fr

CULTURE

Il existerait très peu d'actions culturelles sans l'intervention des associations, parce que des communes rurales comme la nôtre n'ont pas la possibilité de dédier un budget significatif à la culture.

Par contre, la municipalité encourage et reconnaît toutes les actions menées par les associations culturelles, elle les soutient en mettant des locaux communaux à disposition, en assurant leur bon fonctionnement (eau, électricité, chauffage), en allouant des subventions annuelles.

La municipalité s'engage aussi à valoriser les actions de mutualisation, le « faire ensemble ».

Par exemple, la Commission Culture a invité tous les acteurs associatifs et privés susceptibles d'agir ensemble pour proposer aux Salvagnacois une Fête de la Musique digne de ce nom le 21 juin.

La rubrique Culture a pour projet de relater cette démarche et de donner une meilleure visibilité aux nombreuses propositions qui donnent du sens à la vie culturelle de notre village.



Le mot de la bibliothèque

La lecture, un plaisir intense à partager entre petits et grands.

Aventure, roman noir, fiction, littérature enfantine, BD, documentaire, autant de livres à votre disposition à la bibliothèque, ouverte à tous.

Mercredi...10h00/12h00 - 14h30/16h30
Vendredi.....16h30/18h30
Samedi.....10h00/12h00
Dimanche.....10h00/12h00

La cotisation annuelle et familiale est de 10€. En juillet et août (ouverture le mercredi et le dimanche) les vacanciers pour 2€ peuvent emprunter les livres de leur choix.

Le 22 Août 2014 à 20h30 au Jardin du Couvent à Salvagnac, la bibliothèque organise son 3^e « **Remue Ménages** » en plein air. Le Remue ménages, ce ne sont pas que des questions littéraires, culinaires, ou sportives, mais aussi des intermèdes gustatifs et des échanges conviviaux. Tarif : 3€, gratuit jusqu'à 16ans.

Animation organisée par l'Association culturelle du pays salvagnacois.

Renseignements :

Colette : 05 63 40 58 36

Georgette : 05 63 40 56 00





Dialogue avec l'image

La vie des images dans nos foyers

Du 22 août au 19 septembre · Un projet de Colin et Anne Painter

Ce projet et cette exposition, réalisés avec le soutien des associations Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois et Places en Fête, explorent et honorent la diversité, la signification et le rôle des images qui nous accompagnent au quotidien.

Le projet a débuté il y a un an. La participation était ouverte à tous les habitants du canton de Salvagnac. Certains ont répondu à l'invitation diffusée par le maire de chaque commune, d'autres ont été contactés par le bouche à oreille. Il n'y a pas eu de critère de sélection. Tous les volontaires ont été acceptés jusqu'à ce que l'espace dévolu à l'exposition soit complet.

Chaque participant a choisi une image placée chez lui et importante à ses yeux. Chacune, chacun exprime avec ses propres mots ce que cette image représente pour elle ou lui.

Pour leurs propriétaires, ces images ont une importance évidente. Elles font partie du décor, elles incarnent des idées, des croyances, des sentiments, des souvenirs et des imaginaires. Elles célèbrent et décrivent des choses importantes, des gens, des lieux et des événements. Elles ont pu être offertes et acceptées comme des cadeaux. Elles marquent les relations et les rites de passage. En parlant de ces images, les participants parlent de leur vie.

Vendredi 12 septembre

Conférence : Les domiciles, les images et le monde de l'art contemporain

Pour « Élargir le Dialogue », les artistes Colin Painter, professeur émérite de la London University of the Arts et Anne Painter, organisateurs de ce projet, le tout dernier d'une série qu'ils ont conçue en Angleterre et en France, nous invitent, lors d'une conférence-débat, à réfléchir sur les relations entre les divers rôles joués par les images dans la vie domestique et dans le monde « officiel » de l'art contemporain. Une présentation en images de ces projets précédera le débat. Cette manifestation aura lieu en français et en anglais, la traduction étant assurée par Chantal Clergue.

La soirée se terminera autour d'un verre...

Détails pratiques :

- › Exposition ouverte du 22 août au 19 septembre, du mardi au dimanche de 15h à 18h30, « La Galerie » petite salle Caraven Cachin et « Le Galetas » ancien presbytère
- › **Vendredi 22 août 18h30**, inauguration sous la halle de la mairie
- › **Vendredi 5 septembre** nocturne jusqu'à 22 h avec dégustation de vin, au Galetas, ancien presbytère
- › **Vendredi 12 septembre** à 19h, grande salle Caraven Cachin, conférence, suivie d'un pot amical

L'année de culture et tourisme en pays salvagnacois

2014 est une année de transition et d'incertitude relative pour notre association du fait, essentiellement, de la réforme des collectivités territoriales qui nous a vu dès le 1^{er} janvier intégrer la nouvelle communauté de communes Vère-Grésigne et Pays Salvagnacois. Cela impacte directement la convention que nous avons signée en juillet 2011 avec la communauté de communes pour assurer l'animation touristique et culturelle de la base de loisirs des Sourigous et indirectement celle que nous avons avec l'office de tourisme du Pays Bastides et Vignoble du Gaillac. La première convention a été reconduite par avenant jusqu'au 31 octobre 2014 afin d'assurer la continuité pour cette saison. Hormis des actions d'accueil d'animations extérieures sur la base des Sourigous, nous nous sommes focalisés sur les activités culturelles d'expositions pour cette année.

Cela a commencé par l'exposition « **Jean Jaurès, l'homme de Paix** » qui a été présentée dans les locaux de la mairie du 10 février au 10 mars, avec la collaboration de la bibliothèque qui proposait et propose encore plusieurs livres et documents sur l'homme politique tarnais.

Ce furent ensuite du 7 au 29 mars deux expositions sur les femmes Tarnaises qui ont été présentées pour marquer autour du 8 mars, la journée internationale des femmes à Salvagnac.

« **Témoignages de Tarnaises venues d'ailleurs** », présentée dans la petite salle Caraven Cachin, et « **Regards Croisés, Travail de Tarnaises d'hier et d'aujourd'hui** » présentée dans la

salle d'exposition de l'office de tourisme aux Sourigous.

Ces trois premières expositions étaient mises gracieusement à disposition par la Direction de la communication du conseil général du Tarn.

Les 12 et 13 avril, l'association a accueilli sur la base des Sourigous une épreuve du championnat de France d'endurance équestre organisée par le Mas de Belle de Lisle sur Tarn. Sur les deux jours quelques 280 cavaliers se sont confrontés aux règles du concours sur un parcours très sélectif et sportif tracé entre les Sourigous et Sivens. L'association s'est occupée de la logistique avec le concours du Tescou en marche, de la belote, de l'auto cross Salvagnacois et de l'écurie des deux rives de Couffouleux.

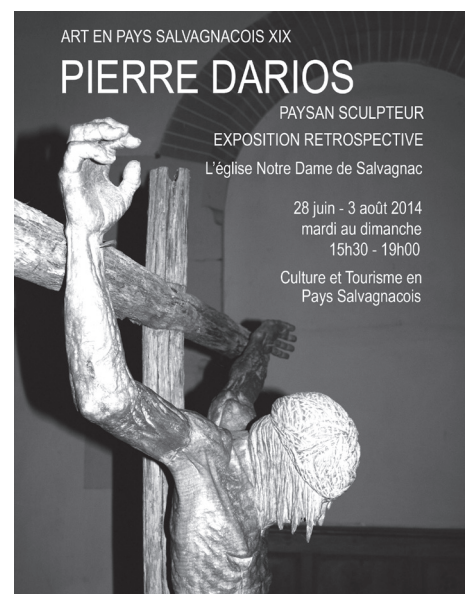
A venir :

L'art en Pays Salvagnacois XIX^e. Le salon permettra de découvrir, admirablement mise en scène par Colin et Anne PAINTER, une rétrospective de l'œuvre de Pierre DARIOS, paysan Sculpteur Salvagnacois. L'exposition sera présentée en l'église de Salvagnac du 28 juin au 3 août.

« **Dialogue avec l'Image. La vie des images dans nos foyers** », projet culturel 2014 organisé et réalisé par Colin et



Epreuve du championnat de France d'endurance équestre organisée par le Mas de Belle de Lisle sur Tarn



Anne PAINTER avec le support logistique de Culture et Tourisme, Places en Fête et la Mairie. Exposition prévue du 22 août au 19 septembre simultanément dans la galerie Caraven Cachin et dans l'ancien presbytère.

Le mois de septembre nous permettra d'organiser deux animations culturelles traditionnelles :

« **Le Temps de Dire** », animé par l'association Racon Tarn et ses conteurs sur les routes du Pays. Entre le 12 et le 19, une soirée contes et une journée de recueil des histoires locales seront proposées aux Salvagnacois.

« **Les Journées du Patrimoine 2014** », dont le thème est cette année le « Patrimoine culturel, patrimoine naturel » auront lieu les 20 et 21 septembre. D'autres associations, comme le conservatoire de l'outillage du Pays des Bastides, seront partenaires de ces journées tenues sous l'égide du Ministère de la Culture.

Yves Raymond

Le Galetas, un espace socio-culturel singulièrement pluriel

Le Galetas est une salle de spectacles nichée dans l'ancien presbytère de Salvagnac et gérée par des bénévoles qui ont à cœur de révéler de nouveaux artistes, de mettre en lumière les talents de notre territoire, de soutenir les créations, de pister les perles

que portent les artistes sur le Galetas et son organisation sont toujours un encouragement à poursuivre. Cette année, nous nous sommes démenés pour trouver les moyens d'équiper cette salle dignement, autant en son qu'en éclairage et rideaux de scène et



Jur, Sébastopol, le stage de théâtre animé par Jean Hervé Le Ferrec, Elie Guillou, La Cie Dévissez vers ça, Joanna Torres et Anaïs A, La Bretelle, Jeff Zima...

rares, d'encourager les rencontres... Concerts, expositions, conférences, théâtre, danse, marionnettes, stages divers ont nourri notre programmation 2013-2014. En général associés à un repas fait maison à base de produits du terroir, et comme on l'entend souvent dire : la cantine est bonne, l'alimentation de qualité et le prix modeste, les spectacles se sont succédés au rythme de 2 en moyenne par mois. Les 40 places disponibles quasiment toujours occupées ont accueilli un public amateur de découverte et de qualité artistique. Nous avons mis le lieu à disposition pour des stages mais aussi pour des résidences de travail d'artistes et de création et le regard

c'est une vraie salle de spectacles qui peut être partagée avec toutes les associations qui veulent l'utiliser dans le cadre d'une programmation culturelle. Du 22 août au 19 septembre, le Galetas accueillera un projet d'exposition orchestré par Anne et Colin Painter avec la participation d'habitants du Canton « Dialogue avec l'image ». Les artistes nous mettent face aux objets et images de notre quotidien et nous interpellent sur la valeur que nous leur accordons, leur dimension artistique et émotionnelle, l'importance de leur présence tout au long de notre vie.

L'équipe du Galetas

En 2013-2014 nous avons programmé :

Halloween Blues Duo Sébastopol/ Gilles Fossier & Jeff Zima (31 octobre)

Expo Crash Test macules de sérigraphies interateliers (6/21 décembre)

Conférence « Les Energies Fossiles » animée par Christophe Courrèze (8 décembre)

Concert La Bretelle trio post musette (11 janvier)

One woman show Madame Gina « Moi photoshop, non merci » (18 janvier)

Concert JUR (1^{er} février)

Atelier d'écriture animé par Patrice Caumon (23 février)

Concert Anaïs A et Joana Torres + exposition de la plasticienne Marie Arnaud (8 mars)

Spectacle Elie Guillou (29 mars)

Marionnettes « Des algues dans le presse citron » avec la « Cie Dévissez vers ça » (6 avril)

Stage de théâtre animé par Jean Hervé Le Ferrec (26 avril/1^{er} mai)

« Astrophonie » conférence musicale (10 mai)

Café Théâtre avec la Cie du TOC (17 mai)

Scène ouverte pour la Fête de la Musique (21 juin)

PROGRAMMATION 2014 -2015 (en cours)

Théâtre jeune public RIFT cie « Le monde de Jeanne »

Concert KESTEKOP One Man Mother Folker

Contes avec OLIVIERO

Concert LES OREILLES ROUGES rock pédiatrique

Concert AËL ukulélisme récidiviste

Concert WINDER duo trip rock

Le Conservatoire de l'Outillage

C'est un musée de la ruralité présentant plus de 7000 outils des agriculteurs et des artisans du siècle dernier avant la grande mécanisation hydrocarbonée, informatisée et robotisée. Mais il ne s'agit pas que d'outils, la vie domestique, l'école du temps de la belle écriture, la cuisine et les vêtements d'autrefois nous rappellent le « bon vieux temps ». Certes, ce n'était pas toujours brillant et aseptisé, mais il faisait bon se rassasier de cuisine consistante et vraiment goûteuse, des soirées au coin du feu avant l'invasion de l'âtre cathodique en « 19 pouces » à coins carrés (comme les poissons !)... Il y avait parfois un peu de fumée et on s'habillait chaudement dans la grande cuisine familiale quand on jouait aux cartes l'hiver avec les voisins. Le vin était « une horrible piquette » qui lavait la poussière, la paille et la sueur lors des moissons ou des battages l'été et vous incitait à la chansonnette ou à fleurette !...



Si vous souhaitez vous remémorer ou découvrir tous ces moments de notre histoire, toute l'équipe se fera un plaisir de vous faire vivre les anecdotes du passé, de vous montrer comment

fonctionnaient tous ces outils et ustensiles simples et durables.

N'hésitez pas à nous rendre visite aux Barrières tous les jeudis, samedis et dimanches après-midi (14h30 à 18h00) de début juin à fin septembre ou à tout moment sur rendez-vous.

Le 15 juin c'est la Journée d'Ouverture sur le thème de « l'abeille nourricière » avec exposants et animateurs-artisans. Des produits locaux seront en vente (plantes, miel, safran, volailles, paniers osier...). L'association vous offrira l'apéritif (marquise) et vous pourrez déguster à midi le porcelet farci et la croustade.



Tél. : 06 86 79 87 72 ou 05 63 33 55 07
contact@copb81.fr
www.copb81.fr



Notre Dame
de Salvagnac



Saint-Angel



Chapelle
de La Bouysse



Saint Martin
de la Cesquière



Saint Pierre
de Messenac

Salvagnac et ses clochers

La Commune de Salvagnac compte 5 églises :

Notre Dame de Salvagnac

Saint-Angel

Chapelle de La Bouysse

Saint Martin de la Cesquière

Saint Pierre de Messenac

Ce patrimoine illustre notre histoire locale ; et pour Saint-Angel, Saint Martin et Saint Pierre, c'était le cœur des hameaux. Ces édifices sont aujourd'hui le plus souvent fermés. Comment les faire revivre ? La création, pour et autour de chacun, d'une association animée par des personnes de bonne volonté paraît être une solution. Certaines existent déjà.

Les objectifs seraient :

- › Que chacun se retrouve autour de l'art et du culturel
- › De se remémorer les racines historiques qui ont présidé à leur construction, recherchant ainsi d'où nous venons, pour se projeter vers le futur
- › De valoriser ce patrimoine et l'utiliser pour nous rassembler

Chaque église et chapelle a sa particularité et est dédiée à un saint. Cela donne l'occasion, pour fêter le saint patron, d'en ouvrir les portes et d'organiser un grand moment de

convivialité, de recueillement pour les croyants, et se terminant par un verre de l'amitié. C'est un moyen de resserrer les liens sociaux.

Le dimanche 6 juillet prochain, Saint Pierre de Messenac fête ses saints patrons Pierre et Paul par une messe qui sera suivie d'un apéritif. Une vente de gâteaux sera proposée, son bénéfice ira aux besoins du bâtiment.

Saint Martin se fête le 11 novembre. Jusqu'à la révolution, le vin nouveau aidant, on dit que c'était l'occasion de faire bombance et de danser tout le jour et la nuit. Depuis les temps ont bien changés ! A St Martin de la Cesquière, église restaurée en 1843, une tradition bien établie fait que depuis quelques années, un office y est célébré tous les dimanches de Pentecôte.

La chapelle saint Jacques de la Bouysse, qui a fait l'objet d'un long article dans le numéro 120 de l'écho du Tescou, est l'objet de tous les soins de la part des membres des Amis de la Bouysse. Un service religieux en plein air y est célébré chaque année au 15 août.

L'église sainte Corneille de St Angel doit son nom à un pape martyr, dont

la fête est le 14 septembre. Saint Corneille rassemble ses fidèles et amis le dernier dimanche d'août.

A notre Dame de Salvagnac, construite de 1874 à 1877, un office dominical est assuré chaque semaine. Dans le cœur trône un moulage représentant une assomption de la Vierge provenant des ateliers VIREBENT de Toulouse. Il aurait été spécialement créé pour l'église et serait l'un des plus grands jamais élaboré par les ateliers. Le Trésor d'Arts Sacrés abrite différentes œuvres du patrimoine local, telle une croix de procession en argent, cuivre et bois daté de 1514. Les deux chapelles furent décorées par le peintre Nicolaï GRESCHNY en 1950. La chapelle de gauche abrite une fresque représentant le village de Salvagnac et les habitants qu'aurait croisés Nicolaï.

Notre Dame de Salvagnac reçoit l'exposition Pierre Darios du 28 juin au 3 août 2014.

Ce patrimoine est rattaché au diocèse d'Albi ; le préserver, c'est assurer que ces richesses seront transmises aux générations futures, avec tout le soin et l'attachement qui leur sont dus.

Marie-Claude et Antoinette

SPORTS & LOISIRS

Cette rubrique va vous permettre de découvrir ou redécouvrir la palette très large des activités proposées par les associations Salvagnacoises, vous inciter à nous envoyer vos actualités si vous en faites partie. L'équipe mu-

nicipale est en train d'organiser un forum des associations pour la rentrée de septembre, occasion de réunir les habitants du village, anciens et nouveaux arrivants pour un nouveau rendez-vous qui nous l'espérons, reviendra tous les ans !

Sous les Paniers, le Tescou

La saison des Dragons se termine, et il est heureux de constater une fois de plus la vitalité du Basket Salvagnacois. Marie Claude et sa vingtaine de « Dragounets » a animé l'école de basket secondée par Andrew et renforcée par Jérôme pour la Direction Technique. Les résultats de nos jeunes pousses sont à la hauteur de l'investissement de leurs animateurs puisqu'ils terminent leur parcours en gagnant le plateau de Rabastens.



Le club de Salvagnac agréé par la F.F.B.B. a initié au Basket Ball 28 enfants de CE2 et CM1-CM2 de l'école Canta Grelh. Il poursuit sa sensibilisation dans le cadre du T.A.P 35 enfants environ bénéficient de cette activité.

L'équipe U 15 (moins de 15 ans) coachée par Henri termine en milieu de tableau du championnat Départemental. Les dix joueurs n'ont cessé de progresser. Merci à Anaël, Estéban, Gaël, Théo, Tristan, Valentin R, Valentin B, Victor, Yacine, pour cette belle saison.

L'équipe U17 coachée par Jean Jacques évoluait en niveau 1 du Championnat de Midi Pyrénées. Elle échoue d'un cheveu pour la qualification aux demi-finales Régionales après deux défaites au goût très amer, à Blagnac et Pibrac. Notre petit club Villageois a toute l'année fait arbitrer les matchs se déroulant à Salvagnac par des arbitres officiels, ce qui représente un coût pour le club. A Blagnac et Pibrac ce sont des membres du club qui arbitrent. Le plus ubuesque fut le match de Blagnac où nous menions de 10 points à 3 mm de la fin.

Félicitations pour la magnifique saison à : Aurélien, Benjamin, Paul, Pierre, Samuel, Soumbie, Tchalis, Vivien, Yan, et Anaël. Cette équipe composée d'un minime et de 5 Cadets première année n'a pas fini de nous surprendre.

Merci à tout l'encadrement de notre beau Club Jean Pierre et sa femme



Éliane (pour ses délicieux gâteaux), Maria, Sophie et plus spécialement à Marie Pierre sans qui le Club ne serait plus.

Nous préparons activement la Saison prochaine. L'engagement d'une équipe Sénior Garçons est en projet. La rentrée s'effectuera le premier mercredi de Septembre pour l'école de Basket. Pour tous renseignements contactez le 06 85 66 55 44. Un stage aura lieu pour les U 15-U 17- et U 20 du mardi 26 au vendredi 29 Août. Le club envisage d'équiper le terrain d'un panneau d'affichage électronique mural, les sponsors potentiels sont les bienvenus.

Et que vivent les Dragons
salvagnac.clubeo.com

Gagner n'est pas jouer !!!

La saison 2013/2014, consécutive au titre de champion du Tarn et à une accession en excellence, l'élite départementale du ballon rond, s'annonçait particulièrement difficile pour nos «Pitchouns». Ce qu'ils ont réalisé est tout simplement EXCEPTIONNEL. L'objectif était de se maintenir et ils l'ont fait, et mieux que ça, ils terminent second du championnat.

Voilà nos champions :

Albenge P, Azemar N, Balaran G, Bressanges G, Buffel B, Carota B, Dasylya U, Dubois T, Durand R, Faure G, Gayet C, Gibert PA, Gras M, Jorrey A, Laffitte M, Lecomte F, Marronnier Y, Marty R, Miramond A, Pinaud Q, Poupy Q

Ce résultat nous ouvre les portes du championnat régional, la Promotion Ligue. Mais voilà, le club est en infrac-

tion par rapports aux règles de la FFF et interdit de monter. Il nous manque deux équipes de jeunes et deux arbitres (Benoit Ladrech arrête après 14 années à représenter nos couleurs dans le département). L'école de foot prend un nouvel élan avec ML Dalga, P Mac Cormack, et B Buffel qui souhaiteraient agrandir leur équipe.

Nous lançons un appel à bénévolat

pour que le ballon rond ne cesse dans le canton. Nos priorités : accueillir des joueurs seniors, des jeunes à partir de 5 ans et des dirigeants. Pour l'avenir du club prenez contact avec Patrick Darasse 06 10 14 77 80 École de foot Bernard Buffel 06 73 51 20 67.

L'assemblée générale du club se déroulera salle de réception stade de la Rosière le vendredi 4 juillet à 18h30.



L'équipe des seniors de Salvagnac, match contre Lisle Jourdain

Zumba avec AMIS

L'association AMIS (gymnastique volontaire) propose, toujours avec le même animateur, un stage de zumba, le samedi 14 juin de 14h30 à 16h30. Avis à celles et ceux qui veulent mouiller leur chemise sur un rythme endiablé ! Baskets obligatoires.

L'association AMIS aidée par l'association Tescou en Marche espère que vous viendrez nombreux à notre vide-grenier le dimanche 21 septembre sur les allées Jean-Jaures et la rue du Dr Gary, 2 € le mètre

linéaire. Des bons de réservation seront déposés dans les commerces (épicerie Vival, boulangerie, bureau de poste) et à la Mairie à partir de début août.

Après des vacances bien méritées, la gymnastique reprendra le lundi 15 septembre 2014 à la salle omnisport de 20h30 à 21h30.

Pour tous renseignements :

Colette : 05 63 40 55 07 ou

Christiane : 05 63 57 29 58 (soir)



La pétanque salvagnacoise

C'est avec un grand regret que nous avons appris, le 28 février 2014, la disparition de Claude Leconte à l'âge de 82 ans. Claude était un licencié assidu depuis de nombreuses années, et aimait venir partager un moment de convivialité autour du cochonnet en fin d'après-midi.

Du renouveau pour le bureau

L'assemblée générale annuelle de la pétanque salvagnacoise, s'est tenue samedi 14 mars à l'espace Caraven Cachin. Les membres du bureau ont fait part aux adhérents, venus nombreux, que ce serait leur dernière année dans le comité directeur de l'association. Il fallait donc préparer l'avenir et incorporer de nouveaux membres afin de former la succession. C'est chose faite, avec l'arrivée de Bernard Buffel, Laurent Bec, Claude Merel et René Balle, coopté en tant que membre du bureau.

Le bilan de l'année 2013 est mitigé. Si le concours officiel a connu une forte augmentation de la participation, le nombre de licenciés, lui, est en baisse pour la deuxième année consécutive. Malgré cela, les licenciés répondent présent pour les manifestations organisées par le club, ou dans les compétitions dans lesquelles ils sont engagés, comme le championnat des clubs. Le traditionnel challenge des disparus, organisé en mémoire des disparus, a été remporté par Bernard Buffel et Christophe Gardette.

Dans le courant du mois de septembre, une journée a été organisée pour remettre en place la bâche de la serre. Suite aux intempéries de l'été 2012, la serre n'était plus utilisable. Grâce au travail d'André Vaissière, qui a remis en état toute la structure, les joueurs peuvent à nouveau utiliser ce boulodrome de fortune en cas de mauvais temps et par grand froid.

Des licenciés dynamiques...

Bernard Buffel, Claude Merel et René Balle, très impliqués depuis plusieurs mois au sein du club, ont en partie permis d'engager une deuxième équipe en Championnat des Clubs et une équipe en Coupe du Tarn pour l'année 2014. Pour leur première participation en Coupe du Tarn, les Salvagnacois se sont inclinés au second tour de la coupe contre Sorèze, après avoir battu Lavaur au premier tour. En championnat, la prochaine journée aura lieu le 14 juin. L'équipe 1, qui compte une victoire et une défaite, se déplacera à Saint Sulpice et devra en découdre avec Sorèze. L'équipe 2, quant à elle, recevra Lombers à Salvagnac.

Le club connaît aussi, pour la première année, une forte participation aux différents championnats individuels.

A travers toutes ces compétitions, la pétanque salvagnacoise se montre dynamique et laisse toujours un bon souvenir à ses adversaires, que ce soit par la qualité de ses joueurs, ou par la bonne humeur qui les accompagne.

Si vous souhaitez nous rejoindre en tant que dirigeant, ou bien simple joueur, vous trouverez tous les renseignements nécessaires ci-dessous ainsi que l'agenda des manifestations à venir.

Agenda 2014 :

Samedi 14 juin : Championnat des clubs – Réception de Sorèze 14h30

Samedi 28 juin : Concours officiel en Doublette – 14h30 à Salvagnac

Samedi 5 Juillet : Challenge des disparus – Concours Doublette ouvert aux Salvagnacois et familles de disparus



Licence 2014 :

Documents à fournir

Renouvellement : Licence 2013 + Certificat médical (facultatif) + paiement

Création : Photo d'identité + Fiche de renseignements + certificat médical (obligatoire) + paiement

Tarif licence :

Adulte : 30€ (né en ou avant 1996)

Jeune : 10€ (né en ou après 1997)

Vous pouvez déposer vos demandes ou bien retirer des fiches de demande de licence à la boulangerie « Le Fournil Salvagnacois ».

Vous pouvez nous contacter par mail à petanque.salvagnacoise@gmail.com ou par téléphone au 06 84 54 29 58.

La Fédération Départementale des Chasseurs

assure des missions de service public

L'Assemblée Générale annuelle de la Fédération Départementale des Chasseurs s'est tenue le samedi 12 avril 2014 à Rabastens en première partie de journée puis, et pour la première fois, à Salvagnac en deuxième partie.

La Fédération Départementale compte un peu plus de 12 000 chasseurs et chasseresses répartis sur tout le territoire du département dans les 530 sociétés de chasse locales. La Fédération est une association agréée au titre de la protection de l'environnement et assure des missions de service public conformément à ses statuts définis par le ministère en charge de la chasse :

- › Gestion et protection de la faune sauvage ainsi que de leurs habitats
- › Formation des chasseurs
- › Perception des taxes de l'Etat à travers la tenue du guichet unique
- › Gestion des indemnités des dégâts de grand gibier aux cultures
- › Lutte contre le braconnage
- › Education à l'environnement

Nouveauté : L'association la Talvera, avec qui nous travaillons sur la culture occitane et les savoir-faire

anciens, a réalisé une démonstration de ses talents. Cette prestation a enthousiasmé la salle.

Le rapport d'activité a permis de constater, plus particulièrement, le travail réalisé :

- › Gestion de la faune sauvage et de ses aspects sanitaires
- › Gestion des habitats, avec l'opération 100 haies pour la biodiversité. La commune de Salvagnac a participé à ce programme par l'implantation d'une haie autour du lagunage améliorant ainsi l'aspect paysager et la création d'un habitat pour la faune, les insectes, etc.... L'implantation de jachères sauvages, fleuries ou mellifères, le contrat retard de déchaumage, le contrat entretien des bandes tampons
- › Le diagnostic de territoire et la trame verte et bleue. Les chasseurs sont en mesure de mobiliser rapidement des données relatives à la biodiversité ordinaire et à la fonctionnalité des territoires
- › L'éducation à l'environnement et à la nature avec les animations scolaires et périscolaires. Les nombreuses visites du sentier pédagogique sur le site de notre siège à Albi. Un fait

majeur : la création d'une option « Gestion de la faune sauvage » au BAC Pro

Près de 500 personnes étaient présentes à la salle polyvalente de Salvagnac. Le banquet a été animé par les trompes de chasse du Rallye Grésigne. Parmi les personnalités à la table d'honneur, on notait la présence de Mme la Préfète, M. le Sénateur, M. le Président de la Chambre d'agriculture du Tarn, M. le Président de la Pêche et de la protection des milieux aquatiques du Tarn, M. le Conseiller Général Georges PAULIN, et des élus du canton.

A l'occasion de ces lignes dans l'Echo du Tescou, la Fédération des Chasseurs du Tarn remercie les bénévoles de la société de chasse de Salvagnac et son président Pascal BENESCHI pour le travail accompli, ainsi que M. Bernard MIRAMOND et son conseil municipal pour l'accueil qui lui a été réservé.

Jean-Claude Pradier
Président de la Fédération
Départementale Des Chasseurs
du Tarn



Des nouvelles du Comité des fêtes

Sarah Lecomte, la présidente a répondu à quelques questions

Depuis quand animes-tu ce comité des fêtes ?

Je suis entrée au comité il y a 10 ou 12 ans et j'en assure la présidence depuis 3 ans. Nous sommes une équipe d'une douzaine de bénévoles, mais notre porte est grande ouverte à qui voudra nous donner un coup de main. Nous ressentons le besoin de renouvellement. De nouvelles têtes nous apporteraient sans doute de l'air frais et de nouvelles idées car l'essoufflement nous guette comme à beaucoup dans le monde associatif.

Au moment de la fête nous arrivons toujours à trouver des bonnes volontés pour nous aider, mais le travail démarre dès le mois de mars, recherche de fonds, sponsors, organisation de l'aubade, contacts avec les groupes de musiques, les forains...

Mais tout cela ne représente pas que du travail, il y a aussi le plaisir de faire ensemble, les « coups de gueule », les grosses rigolades, les moments de rencontre et d'échange avec les groupes qui interviennent... quiconque a fait du bénévolat connaît ça.

Quelles sont les manifestations que vous organisez dans l'année ?

En principe il y en a trois, l'animation du 13 juillet, la fête du mois d'août, et la troisième qui change selon les années et nos possibilités...



Et cette année quel est le programme ?

Cette année pour le 13 juillet on travaille avec l'amicale des sapeurs pompiers pour l'organisation du repas, ainsi que Asso SymphoMix une nouvelle association qui proposera une animation pour les enfants l'après-midi.

Après la cérémonie du dépôt de gerbe et l'apéritif sous la halle de la mairie, rendez-vous au stade où on propose une formule pique-nique avec un plateau repas (2 entrées, grillade, tarte

aux pommes pour 7€) et où tous ceux que ça intéresse pourront assister à la retransmission de la finale de la Coupe du Monde de Foot sur écran géant. On a essayé de serrer les prix au maximum pour que le plus grand nombre puisse en profiter et on installera des tables et des chaises pour ceux qui n'ont pas envie de s'asseoir dans l'herbe...

La fin de la soirée sera animée par un DJ.

Et la fête du mois d'août ?

Elle se déroulera du vendredi 1^{er} au lundi 4 août. Mais avant, il y aura l'aubade au village les weekends du 21 et 28 juin.

Tout n'est pas encore finalisé, mais le programme se dessine avec :

- › Le vendredi à 20h le repas moules frites sur les allées, suivi d'une soirée disco/brésilienne animée par IMPACK'T
- › Le samedi, concours de pétanque organisé par le comité, à 16 h le loto des enfants sous la halle organisé par ELANS et à 22h disco mobile IMPACK'T
- › Le dimanche, 2^e concours de pétanque à 14h30 et on aura un concert de rock avec le groupe ABYSS

› Et enfin le lundi, à 19h apéro concert avec LES CHARETTES, à 22h30 le feu d'artifice et à 23h le groupe rock BACKSTAGE qui commencera par une rock and roll party...

Le dernier mot sera adressé à mon équipe qui fait un travail remarquable, sans qui toutes ces animations ne seraient pas possibles. Alors un grand MERCI à vous tous : Nico, Flo, Alix, Marie-Laure, Laura, Aurélia, Benoit, Gus, Pascal, Max, Maxime, Anaël, Rémy, Claudia.

SOIREE BRÉSILIENNE
VS
FINALE COUPE DU MONDE 2014

SAMEDI 12
ANIMATION DJ
TREMPIN # 1
à Partir de 18h00
Apero et Pizza, Crepes
by TonTon's Pizza
Les inscriptions pour le Tremplin
sont ouvertes jusqu'au 10/06/14
à SALVAGNAC Dept 81 le
12 ET 13/07/2014

Asso Symphomix Presente

DIMANCHE 13
A partir de 14h
Foot à 7
Balade en Diligence
Animation pour enfants
A partir de 18h
Le Comité des fetes de
SALVAGNAC presente
Apero Repas
21h Diffusion Finale sur
Grand Ecran stade de foot

EN PARTENARIAT AVEC LE "BAR DE NUIT"
LE CONVOYEUR 2 SON

AFRI CAJARS

Week-end brésilien Tremplin#1

Dimanche 13/07/2014

A partir de 14h00 :

- > Balade en Calèche
- > Atelier Bracelet Brésilien de 7 à 77 ans
- > Animations diverses pour les enfants
- > Foot à Sept (sur demi-terrain)

A partir de 18h00 :

- > Repas organisé par le Comité des fêtes de Salvagnac

A partir de 21h00 :

- > Diffusion Finale Coupe du Monde au Brésil sur GRAND ECRAN organisée par le Comité des fêtes de Salvagnac.
- PRIX : 3 € (sans repas)**

L'Association « Asso SymphoMix » vous présente son Tremplin sur le thème du Brésil vs Finale Coupe du Monde, avec comme animations :

Samedi 12/07/2014

A partir de 18h00 : Apéritif Dînatoire et Pizza

A partir de 20h00 : Animation DJS TREMPIN#1

En Partenariat avec « Bar de Nuit » d'Africajarc : Line Up

Djs & Lives : Selections en cours jusqu'au 10/06/2014

Quand on sait jouer aux billes, on peut jouer facilement au billard !

Il n'y a pas plus simple règle de jeu que celle du billard français. Trois boules sont sur le tapis. Pour marquer un point il suffit d'envoyer votre boule en direction de l'une des deux autres et de la toucher suffisamment pour venir ensuite mourir sur la troisième.



Il y a énormément de points dont la réussite est un jeu d'enfant et les débutants les réussissent tout de suite. Mais les difficultés arrivent dès que les boules s'éloignent trop les unes des autres; il faudra alors plus de précision dans la visée pour réussir de nouveau.

Au Billard Club Salvagnacois, les joueurs les plus anciens conseillent les débutants afin de les aider à progresser. L'initiation se fait en jouant et petit à petit une base technique de jeu s'installe naturellement.

Le Billard Club Salvagnacois invite les personnes souhaitant se rendre compte de l'intérêt qu'elles pourraient porter à ce jeu à téléphoner à : Yves Lagarrigue au 06 49 44 61 09 ou Guy Féret au 06 70 65 47 32, pour organiser une rencontre à la salle des billards et faire quelques points ensemble, sans aucun engagement.

Agenda des manifestations

JUIN

Samedi 14 juin

14h30 - 16h30 Stage de Zumba
à partir de 12 ans - organisé par AMIS
salle omnisports de Salvagnac
Tél : 05 63 40 55 07 et 05 63 57 29 58

Samedi 14 juin

14h30 Pétanque Salvagnacoise
Championnat des clubs
Réception de Sorèze
petanque.salvagnacoise@gmail.com
Tél 06 84 54 29 58

Dimanche 15 juin

10h00 - 18h00 Journée d'ouverture
du Conservatoire d'Outillage
au Musée de l'outillage des Barrières
Exposants, Artisans et repas :
porcelet farci grillé (19€)
Tél : 05 63 33 55 07 et 06 86 79 87 72

Du lundi 16 au vendredi 27 juin

Exposition à la mairie des travaux
des élèves de l'école Canta Grelh

Vendredi 20 juin

21h00 Concert de chants basques
chorale d'hommes INDARA (avec
Pascal Lorenzon, également chef de
chœur de la chorale Vox Musica) - 10€



le Galetas
21 juin 2014



Samedi 21 juin

Exposition des travaux de l'atelier
de Gaïa à l'ancien presbytère

Fête de la Musique
samedi 21 juin 2014
dans le jardin du Presbytère
à Salvagnac à partir de 19h30



Les 21-22 et 28-29 juin
Aubade du Comité des Fêtes
dans les rues du village

Dimanche 22 juin

14h30 Spectacle de variétés - organisé
par l'Association Arts, Culture et
Traditions à la salle omnisports
de Salvagnac - 7€ - goûter compris

Vendredi 27 juin

Fête de l'Ecole

Samedi 28 juin

14h30 Pétanque Salvagnacoise :
Concours officiel en Doublette
à Salvagnac

Du sam 28 juin au dim 3 août

L'Art en pays salvagnacois XIX
Rétrospective Pierre DARIOS
Eglise Notre Dame -
Du mardi au dimanche de 15h30 à 19h
Culture et Tourisme 06 83 56 08 85
contact@culture-et-tourisme81.fr
www.culture-et-tourisme81.fr

JUILLET

Samedi 5 juillet

« Chantons
sous les Toits »
avec TOMISLAV
chez
Régine Added
Tél : 05 63 40 56 26

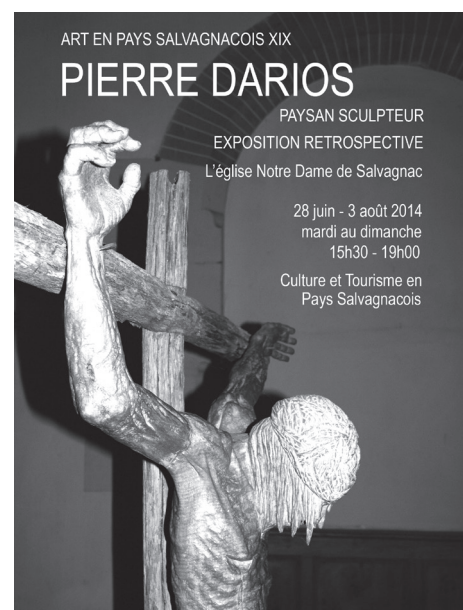


Samedi 5 juillet

14h30 Pétanque Salvagnacoise :
Challenge des disparus
Concours Doublette ouvert aux
Salvagnacois et familles de disparus

Jeudi 10 juillet

10h00 - 17h00 marché d'été
organisé par Animation EHPAD ASF
sur la terrasse de l'accueil de la
maison de retraite Petite Plaisance :
vente d'objets réalisés par les
résidents, vêtements pour enfants,
vannerie.
Marché animé par une conteuse et
un violoniste
animation.salvagnac@orange.fr.
05 63 33 55 88 / 05 63 33 63 47





Dimanche 13 juillet
Cérémonie de la fête nationale
 18h30 Dépôt de gerbe à la Marianne
 suivi d'un apéritif républicain
 sous la halle
 puis d'un pique-nique au stade
 avec retransmission de la Coupe
 du Monde de Foot

Dimanche 20 juillet
Course UFOLEP Auto cross
 Circuit des Planets.
 Organisation: Auto Cross salvagnacois

AOÛT

Du vendredi 1^{er} au lundi 4 août
Fêtes générales

- › vendredi 1^{er} :
 20h repas moules frites suivi
 d'une soirée disco-brésilienne
- › samedi 2 :
 14h30 concours de pétanque
 16h loto des enfants
 22h disco mobile avec IMPACKT
- › dimanche 3 :
 14h30 concours de pétanque
 22h concert de Rock avec ABYSS
- › lundi 4 :
 19h apéro concert avec
 LES CHARETTES
 22h30 feu d'artifice
 23h rock and roll party avec
 BACKSTAGE

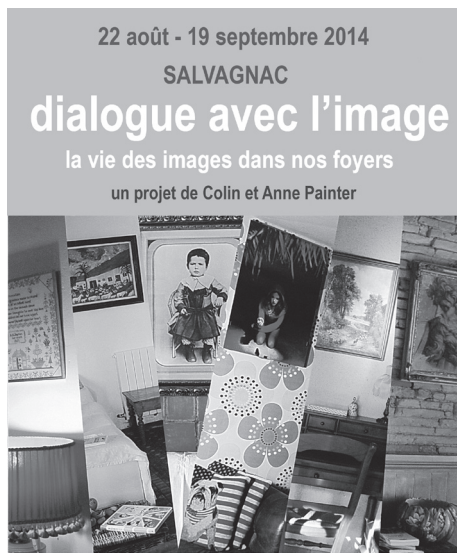
Lundi 11 août
 20h30 LOTO DU CCAS
 allées Jean Jaurès
 organisé par l' UAS et des
 associations salvagnacoises

Samedi 16 et dimanche 17 août
 3^e 2CV cross Coupe de France.
 Circuit des Planets.
 Organisation: Auto Cross salvagnacois

Vendredi 22 août
 20h30 Remue Méninges
 au jardin du couvent
 organisé par la bibliothèque
 Tél 05 63 40 58 36 ou 05 63 40 56 00



Du vendredi 22 août
au vendredi 19 septembre
« Dialogue avec l'image.
La vie des images dans nos foyers ».
 Projet et exposition organisés par
 Anne et Colin PAINTER.
 Galerie Caraven Cachin et Galetas -
 Ancien presbytère. Visites du mardi
 au dimanche
 de 15h00 à 18h30.
 Culture et Tourisme et Places en Fête
 06 83 56 08 85
 contact@culture-et-tourisme81.fr
 www.culture-et-tourisme81.fr



SEPTEMBRE

Du vendredi 12
au vendredi 19 septembre
« Le temps de Dire »
 Soirée contes et recueil d'histoires
 locales par les conteurs associés
 de Racon Tarn.
 06 83 56 08 85
 contact@culture-et-tourisme81.fr
 www.culture-et-tourisme81.fr

Dimanche 14 septembre
Forum des associations
 sur les allées Jean Jaurès

Samedi 20 et dimanche 21 sept.
Journées du Patrimoine
 15h00 à 19h00 « Journées
 du Patrimoine :
 Patrimoine Culturel, patrimoine
 naturel »
 Eglise Notre Dame de Salvagnac.
 Visite de l'église et du Trésor d'Art
 Sacré. Accompagnement musical.
 Culture et Tourisme 06 83 56 08 85
 contact@culture-et-tourisme81.fr
 www.culture-et-tourisme81.fr

14h30-18h00 Le Conservatoire de
 l'Outillage
 www.copb81.fr

Samedi
20 septembre
 20h30 « Chantons
 sous les Toits »
 avec
 Clément Bertrand
 chez
 Régine Added.
 Tél : 05 63 40 56 26

Chantons
 sous les toits !



Dimanche 21 septembre
Vide grenier organisé par AMIS
 aidé du Tescou en marche
 Tél : 05 63 40 55 07 et 05 63 57 29 58

ETAT CIVIL**Ils ont vu le jour**

- › Gaspard VIGUIE PELFORT, né le 26 janvier 2014
- › Anouck FOUCHE DALAMA, née le 23 février 2014
- › Valentin CASSE, né le 28 mars 2014
- › Noéa HERBERA, née le 17 avril 2014

Ils se sont unis

- › MAKON Claire et RIVAYRAN Raymond, le 26 avril 2014

Ils nous ont quittés

- › LECOMTE Claude, le 28 février 2014
- › BOULOUS Rachel, le 15 mars 2014
- › BUFFEL Henriette, le 30 mars 2014
- › PUGINIER Irène, le 5 mars 2014
- › HALLET Raymond, le 25 mai 2014

**HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE**

05 63 40 59 02

Mercredi.....10h00 - 12h00 et 14h30 - 16h30
 Vendredi.....16h30 - 18h30
 Samedi et dimanche.....10h00 - 12h00

HORAIRES DE LA POSTE

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé	13h30 - 16h30
Mardi	Fermé	13h30 - 16h30
Mercredi	9h30 - 12h00	13h30 - 16h30
Jeudi	Fermé	13h30 - 16h30
Vendredi	Fermé	13h30 - 16h30

Levée du courrier

- › En semaine à 14h15
 - › Le samedi à 10h30
- Une boîte aux lettres est à votre disposition Place de la Mairie, au début des Allées Jean Jaurès.

**PERMANENCES
DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

Tél : 05 63 33 50 18 / Fax : 05 63 33 57 73
 E-mail : mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé au public	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Vendredi	Fermé au public	Fermé au public
Samedi	9h00 - 12h00	Fermé

Horaires d'été du 1^{er} juillet au 31 août

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé au public	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h00	Fermé au public
Samedi	Fermé	Fermé

OBJETS TROUVES

Nous avons recueilli en mairie des objets trouvés récemment. Si vous souhaitez les récupérer, merci de vous présenter au secrétariat en nous décrivant l'objet, nous vous le remettrons contre signature. Faute de quoi, au bout d'un an et un jour, l'objet sera considéré comme n'appartenant à personne.

MARCHÉS

Mercredi matin.....marché traditionnel
 Vendredi matin.....Boucher et fromager sur les Allées
 Dimanche matin.....boucher

AIDE-MENAGERE

Madame RIEUGNIE Liliane, Responsable de secteur des aides à domicile (ASAD), vous reçoit dans la grande Salle de l'Espace Caraven Cachin, le lundi de 8h à 10h, le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h.

Par téléphone au 05 63 57 32 58 ou 06 37 48 26 67
Par mail : asad.salvagnac@orange.fr.

M.S.A. DU TARN

Madame TEILLIER ou Madame LAGARDE, Assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole, vous recevront uniquement sur rendez-vous.

Téléphoner à la MSA : 05 63 48 41 30

CABINET MÉDICAL

Le Docteur Jacques SIRUGUE consulte sur rendez-vous tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 17h à 19h (Secrétariat ouvert le matin au 05 63 33 52 50).

Le cabinet est fermé le mercredi après midi et certains samedi matin.

A partir du 1^{er} juin 2014, vous pouvez joindre un médecin de garde de 20h à 8h ainsi que les weekends et les jours fériés au numéro 3966.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÈRE-GRÉSIGNE ET PAYS SALVAGNACOIS**

Permanence au bureau du Lac des Tasconis
Jeudi et Vendredi de 9h30 à 17h
Tél : 05 63 33 57 89

Bureau à Castelnaud
Le foirail 81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL
du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
Tél : 05 63 81 48 15

RECENSEMENT MILITAIRE (obligatoire)

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

CHAMBRE DE COMMERCE

Si vous êtes intéressés par la visite d'un conseiller d'entreprises, vous pouvez contacter le secrétariat du service « commerce » au 05 63 49 48 47 pour organiser un rendez-vous individuel.

PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC

Maison du Conseil Général
Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81
Lieu et horaires des permanences.
Gaillac – lundi, mercredi et vendredi - 10, 12 rue Gaubil
Lisle sur Tarn - mardi, jeudi - 7 rue Chambre de l'Edit

HORAIRES DE L' OFFICE DE TOURISME

Juin et septembre
mardi vendredi samedi : 10h - 12h / 14h - 18h
juillet et août
du mardi au samedi : 10h - 12h30 / 15h - 18h

GENDARMERIE NATIONALE

Planning des brigades.
Communauté de brigades de Rabastens
La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Tel : 05 63 33 68 15.
cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr
La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Tel. 05 63 33 68 30.
La brigade de Salvagnac est ouverte le mercredi, de 8h à 12h - Tel. 05 63 33 68 35

**RESEAU TRANSPORT REGIONAL - HORAIRES DES CARS
LIGNE 921 – MONTAUBAN ALBI**

Six fois par jour en semaine et deux fois le dimanche, des rotations de bus permettent de se rendre à Montauban ou Albi à partir de l'embranchement RD999 / route de Saint Pierre (Abri bus).
www.ter-sncf.com/Region/midi_pyrenees/gare/montauban.aspx



Fête de la musique

Salvagnac

Vendredi 20 juin

Concert Chants Basques
Chorale INDARA
21h00 - Eglise de Salvagnac - Entrée : 10 €

Café des Sports
Karaoke-Grillades
20h30 - Allées Jean Jaurès

20 & 21 juin 2014

Samedi 21 juin

Exposition des travaux
« art plastique »
des élèves de l'Atelier de Gaïa - Ancien presbytère

Places en Fête
Scène ouverte
Buvette-tapas-glaces
19h00 - Le Galetas - Ancien presbytère

Vox Musica
1^{re} partie
La chanson quelle histoire !
2^e partie
Quatuor Vox populaire
Buvette et restauration
19h30 - Le Jardin Ancien presbytère

Le Relais des Deux Vallées
Soirée Disc-Jockey
Pasta Party 10€ - Sous la Halle de la Mairie
Réservations 05 63 33 61 90

Café des Sports
Animation Symphomix
Grillade/salade composée 9,50€
Allées Jean Jaurès - Réservations 05 63 81 52 77

